

SERVICES DE COGENOR

Vous avez besoin de suivi aux champs? Pensez-y dès maintenant! Certains suivis aux champs (et plus) peuvent être subventionnés par le nouveau programme Prime-vert du MAPAQ, par exemple : Évaluation de l'état des sols, culture de couverture (engrais-vert), semis-direct, compaction, aménagement de bandes riveraines et haies brise-vent, analyse d'eau de puits, utiliser des pesticides à moindre risque ou des semences non traitées aux insecticides, équipement de pulvérisation, etc. Appelez votre conseiller pour plus de détails.

RAPPEL DU VOLET 1 DU PROGRAMME PRIME-VERT

Cinq volets sont prévus pour soutenir le milieu agricole dans la démarche en agroenvironnement. Le volet 1 concerne directement les entreprises agricoles et accorde une aide financière couvrant jusqu'à 70% des dépenses admissibles. Les interventions visées sont entre autres : l'acquisition d'équipements pour la réduction des risques liés aux pesticides, l'aménagement de haie brise-vent, l'aménagement de bandes riveraines élargies, l'aménagement d'ouvrages de conservation des sols, l'aménagement favorisant la biodiversité, la gestion de la matière résiduelle organique et des effluents liquides de productions végétale (eaux de lavage), l'aération des étangs d'irrigation, le recouvrement étanche des structures d'entreposage des déjections animales et traitement du biogaz.

D'autres volets de subvention concernent des approches collectives par bassin versant, des approches régionales, la coordination et le financement des clubs-conseil en agroenvironnement.

Les aides financières aux entreprises passent préalablement par le dépôt du PAA (plan d'accompagnement agroenvironnemental) réalisé en collaboration avec votre conseiller en agroenvironnement.

DÉPISTAGE DES INSECTES DU SOL DANS LE MAÏS ET LE SOYA À NOUVEAU FINANCÉ

L'utilisation des insecticides de la famille des néonicotinoïdes sur vos semences de maïs et soya a un impact majeur sur le taux de mortalité des abeilles, mais aussi sur votre santé. Cela vous préoccupe?

Le MAPAQ a renouvelé son budget pour le dépistage des insectes du sol, dans le but de valider la pertinence d'utiliser ou non les insecticides de la famille des néonicotinoïdes sur les semences de maïs et soya.

Si vous souhaitez vérifier la présence d'insectes du sol dans vos champs et ainsi prendre une décision éclairée quant au choix du type de traitement de semence pour l'an prochain, appelez-nous, le dépistage est financé.

STAGIAIRES

En 2014, nous avons engagés deux stagiaires, soit, Milaine Brousseau Ouellette qui était avec nous en 2013 et Roland Sylvain Pamon de Carrefour-Blé.

Milaine a terminé son baccalauréat en agroenvironnement avec spécialisation en agronomie et gestion de l'eau et du sol à l'université McGill.

Roland Sylvain Pamon est ingénieur agricole et a fait ses études à la Faculté d'agronomie et des sciences agricoles (FASA), Université de Dschang-Cameroun.

Leurs tâches pour cet été seront le suivi du RAP, la planification et l'échantillonnage de sol, l'envoi des échantillons au laboratoire, la planification et l'identification des puits municipaux, la validation de la présence et de l'état des bandes riveraines ainsi que l'assistance selon les besoins.

DOCUMENTS EN ANNEXES

Vous trouverez en annexes : offre de service de COGENOR, promotion échantillonnages de sol et communiqué caméra de drain.